

## **Vingt-neuvième dimanche du temps ordinaire 19 octobre 2025 année C.**

Encore une fois, la liturgie dominicale nous offre de nous mettre à l'écoute d'un passage d'évangile où seul Saint Luc utilise une parabole pour évoquer la ténacité à persévéérer dans la prière. Étrange façon dans cette histoire, de comparer Dieu son Père avec ce juge cynique ne craignant pas Dieu et ne respectant pas les hommes.

Tenir bon dans la prière est l'invitation faite à ses disciples.

Nous en mesurons toutes et tous plus ou moins l'importance.

Si nous sommes-là rassemblés en Église, c'est que quelque part la prière a une place dans notre vie, au moins occasionnellement, si cela n'est pas quotidiennement.

Car prier ne se mesure pas au temps vécu en relation avec notre Seigneur, mais bien dans notre désir d'être en sa Présence.

Comme cette veuve venant à la rencontre de ce juge et insistant sans relâche. Venant le bousculer jusqu'à son dernier retranchement pour qu'il vienne à en dire : « cette veuve commence à m'ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus sans cesse m'assommer ».

Nous vaudrait-il en arriver-là pour être entendu par Dieu, le Père de Jésus.

Venir frapper sans relâche à sa porte, comme cette veuve ?

La prière s'inscrirait-elle uniquement dans notre effort à faire et notre démarche envers Dieu, en venant à sa rencontre ?

Saint Luc en vient à ajouter que Dieu vient à faire justice « à ses élus ».

Dieu n'exaucé pas forcément notre demande envers Lui.

Cela n'est pas magique, ni automatique. Mais cela n'enlève en rien l'écoute de Dieu envers nos supplications, si nous vivons cela dans la foi au cœur de notre condition humaine : « le fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur terre ? »

Un appel à garder confiance en notre Seigneur, au plus profond de nos détresses et parfois même au milieu de notre tristesse. Dieu nous invite à venir à Lui, non pour que notre volonté se réalise, mais bien pour qu'avec nous sa volonté soit faite, comme nous le disons à chaque fois que nous récitons, même machinalement, la prière du Notre Père :

« Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ».

La prière nous donne d'entrer dans le projet même de Dieu pour son humanité, que sa justice vienne guider et orienter la vie de toute personne humaine.

C'est en quelque sorte ce que réalise ce juge sans foi ni loi.

En répondant à la demande insistante de cette veuve, il applique la justice qui restaure toute relation.

La prière nous donne de nous mettre à l'école de Jésus qui nous offre de nous tourner vers son Père et vers nos frères et sœurs. Même si notre prière n'est pas exaucée comme nous le souhaiterions tant, continuons de venir à Dieu, notre Père, pour vivre ensemble la fraternité et la sororité.